



Fiche de Données de Sécurité

The Dow Chemical Company

Fiche de Données de Sécurité conforme à la réglementation (EC) N.
453/2010

Nom du produit: UCON(TM) Universal Refrigeration Lubricant 100

Date de révision: 2012/12/12

Date d'impression: 01 Apr
2013

The Dow Chemical Company vous encourage à lire cette Fiche de Données de Sécurité en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

Section 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit

UCON™ Universal Refrigeration Lubricant 100

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

Le choix du polyglycol approprié pour un usage spécifique exige de connaître les caractéristiques que doit posséder le liquide pour cet usage, d'identifier la plus importante de ces caractéristiques et de pouvoir associer ces données aux propriétés des différents polyglycols. La composition des polyglycols peut varier selon les nombreuses utilisations de ces liquides en industrie telles que les fluides hydrauliques, les liquides de trempe, les lubrifiants pour les compresseurs et la réfrigération, les liquides caloporteurs, les lubrifiants pour machines, les adjuvants liquides pour la soudure, les lubrifiants pour le traitement des métaux, les apprêts textiles, etc.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

The Dow Chemical Company
2030 Willard H. Dow Center
48674 Midland, MI
United States

Information aux clients:

800-258-2436

SDSQuestion@dow.com

1.4 NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE

Contact en cas d'urgence, 24 h sur 24:

989-636-4400

Contact local en cas d'urgence:

00 33 388 736 000

ORFILA: 01.45.42.59.59

Section 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

®(TM)*Marque Déposée

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Ce produit n'est pas classé dangereux selon les critères de la CE.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE

Ce produit n'est pas classé dangereux selon les critères de la CE.

2.3 Autres Dangers

Pas d'information disponible.

Section 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélange

Ce produit est un mélange.

No.-CAS / No.-CE / Index	No REACH	Quantité	Composant	Classification RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008
No.-CAS Confidentiel No.-CE Polymère	—	> 70,0 - < 75,0 %	Éther monobutylique de polyalkylèneglycol ##	Non classé.
No.-CAS Confidentiel No.-CE Polymère	—	> 22,0 - < 27,0 %	Éther monobutylique de polypropylèneglyc ol##	Non classé.

No.-CAS / No.-CE / Index	Quantité	Composant	Classification 67/548/CEE
No.-CAS Confidentiel No.-CE Polymère	> 70,0 - < 75,0 %	Éther monobutylique de polyalkylèneglycol##	Non classé.
No.-CAS Confidentiel No.-CE Polymère	> 22,0 - < 27,0 %	Éther monobutylique de polypropylèneglycol##	Non classé.

Composant(s) volontairement divulgué(s).

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16.

Section 4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux: Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les

éclaboussures). S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

Inhalation: Sortir la personne à l'air frais; si des effets se manifestent, consulter un médecin.

Contact avec la peau: Laver la peau à grande eau.

Contact avec les yeux: Rincer abondamment les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Après une ou deux minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer encore plusieurs minutes. Si des effets apparaissent, consulter un médecin, de préférence un ophtalmologiste.

Ingestion: Aucun traitement médical d'urgence nécessaire.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

À l'exception des informations présentées au paragraphe «Description» de la section «Premiers secours» (ci-dessus) et des indications concernant les soins médicaux immédiats à apporter, ainsi que le traitement spécial nécessaire (ci-dessous), aucun autre symptôme ni aucun autre effet ne sont envisagés.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peut provoquer des symptômes semblables à ceux de l'asthme (affection respiratoire réactionnelle). Bronchodilatateurs, expectorants, antitussifs et corticostéroïdes peuvent aider. Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient. Une exposition excessive répétée peut aggraver une maladie pulmonaire préexistante.

Section 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Brouillard ou fin jet d'eau pulvérisée. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone. Mousse. Il est préférable d'utiliser des mousses anti-alcool (de type A.T.C). Les mousses synthétiques universelles (y compris celles de type A.F.F.F.) ou les mousses à base protéinique peuvent fonctionner mais seront moins efficaces.

Moyens d'extinction à éviter: Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Peut propager le feu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux: Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion: Dans un feu, l'émission de gaz peut faire éclater le contenant. L'application directe d'un jet d'eau sur des liquides chauds peut provoquer une émission violente de vapeur ou une éruption.

5.3 Conseils aux pompiers

Techniques de lutte contre l'incendie: Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés et la zone affectée par l'incendie jusqu'à ce que le feu soit éteint et que tout danger de reprise soit écarté. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Envisager l'usage d'une lance sur affût télécommandée ou lance monitor, ne nécessitant pas une présence humaine. Evacuer immédiatement tout le personnel de la zone en cas d'augmentation du son provenant de la soupape de sûreté ou en cas de changement de couleur du contenant. Les liquides en feu peuvent être éteints en les diluant avec de l'eau. Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Ceci peut propager le feu. Déplacer le contenant hors de la zone de feu si cette manoeuvre ne comporte pas de danger. Les liquides en feu peuvent être déplacés en les arrosant à grande eau afin de protéger le personnel et de réduire les dommages matériels.

Équipement de protection pour les intervenants: Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Si l'équipement de protection n'est pas disponible ou non utilisé, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire.

Section 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de

l'exposition et protection individuelle». Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7 «Manipulation».

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques».

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Si possible, contenir le produit déversé. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives l'élimination».

Section 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Manipulation générale: Éviter de respirer les brouillards. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Tenir le contenant fermé. Voir la Section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle»

Autres précautions: Ne pas utiliser de nitrite de sodium ou d'autres agents de nitrosation dans les préparations contenant ce produit. Des nitrosamines soupçonnées de provoquer le cancer pourraient se former. Les déversements de ces produits organiques sur des matériaux d'isolation fibreux et chauds peuvent conduire à une baisse des températures d'auto-inflammation, entraînant éventuellement une combustion spontanée.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposage / Stockage

Entreposer dans les matériaux suivants: Acier inoxydable de type 316. Acier au carbone. Contenant à revêtement de verre. Polypropylène. Contenant doublé de polyéthylène. Acier inoxydable. Téflon. Ce produit peut ramollir et faire lever certains revêtements et peintures. Après avoir ouvert le contenant, utiliser ce produit rapidement. Entreposer dans le contenant d'origine sans l'ouvrir. Avant son utilisation, un produit dont les contenants n'ont pas été ouverts et dont la durée limite de stockage recommandée a été dépassée devrait à nouveau être soumis à des tests afin de s'assurer qu'il atteint toujours les spécifications de vente. Toute information complémentaire concernant l'entreposage et la manutention de ce produit peut être obtenue en appelant votre représentant des ventes ou le service client.

Durée de conservation:

utiliser d'ici

24 mois

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour des informations complémentaires sur ce produit, consulter la fiche technique.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Aucune limite établie

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection personnelle

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux. Les lunettes de sécurité avec écrans latéraux doivent être conformes à la norme EN 166 ou à une norme équivalente.

Protection de la peau: Porter des vêtements de protection propres, à manches longues.

-Protection des mains: Lorsqu'un contact prolongé ou fréquemment répété risque de se produire, porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Utiliser des gants homologués EN 374 résistants aux produits chimiques: gants de protection contre les produits

chimiques et les micro-organismes. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Butyl caoutchouc. Ethylvinylalcool laminé (« EVAL »). Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Caoutchouc naturel (« latex »). Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène (« nitrile » ou « NBR »). Chlorure de polyvinyle (« PVC » ou « vinyle »). Pour un contact prolongé ou fréquemment répété, des gants de classe de protection 4 ou de classe supérieure (temps de passage supérieur à 120 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. Pour un contact bref, des gants de classe de protection 1 ou de classe supérieure (temps de passage supérieur à 10 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. **AVERTISSEMENT:** Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Protection respiratoire: Une protection respiratoire ne devrait pas être nécessaire lors de conditions de manipulation normalement prévues.

Ingestion: Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains avant de fumer ou de manger.

Mesures techniques

Ventilation: Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique	Liquide
Couleur	Jaune
Odeur	Légère
Seuil olfactif	Aucune donnée d'essais disponible
pH	5,0 - 8,0 <i>ASTM E70</i> (16,7 % dans isopropanol/eau, 10:6)
Point de fusion	Aucune donnée d'essais disponible
Point de congélation	Voir Point d'écoulement
Point d'ébullition (760 mm Hg)	> 200 °C <i>Calcul</i> .
Point d'éclair - coupelle fermée	204 °C <i>ASTM D93</i>
Point d'éclair - coupelle ouverte	260 °C <i>ASTM D92</i>
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable aux liquides
Limites d'inflammabilité dans l'air	Inférieure: Aucune donnée d'essais disponible Supérieure: Aucune donnée d'essais disponible
Tension de vapeur	< 0,01 mmHg @ 20 °C <i>ASTM E1719</i>
Densité de vapeur (air = 1)	9 <i>Calcul</i>
Densité (H₂O=1)	1,035 20 °C/20 °C <i>Calcul</i>
Solubilité dans l'eau (en poids)	100 % <i>Visuel</i>
Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow)	Aucune donnée disponible pour ce produit. Voir la section 12 pour des données sur les composants.
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée d'essais disponible
Température de décomposition	Aucune donnée d'essais disponible
Viscosité cinématique	84 - 106 cSt @ 40 °C <i>ASTM D445</i>
Propriétés explosives	Non-explosif

Propriétés comburantes Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Masse moléculaire Aucune donnée d'essais disponible
Point d'écoulement -54 °C *ASTM D97*

Section 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Thermiquement stable aux températures et aux pressions recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation ne se produira pas.

10.4 Conditions à éviter: Le produit peut se décomposer à température élevée. La formation de gaz durant la décomposition peut provoquer une pression dans les systèmes en circuit fermé.

10.5 Substances incompatibles: Éviter tous contacts avec ce qui suit: Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter: Aldéhydes. Alcools. Éthers. Hydrocarbures. Cétones. Acides organiques. Fragments de polymère.

Section 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Ingestion

Toxicité très faible par ingestion. L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

Comme produit: La DL50 pour une dose unique par voie orale n'a pas été établie.

Risque d'aspiration

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

Cutanée

Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

Comme produit: La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.

Pour le ou les principaux composants: Estimation DL50, lapin > 2.000 mg/kg

Inhalation

À température ambiante, l'exposition aux vapeurs est minime en raison du faible taux de volatilité; une seule exposition ne devrait pas être dangereuse.

Comme produit: La CL50 n'a pas été déterminée.

Domage oculaire / irritation des yeux

Peut provoquer une irritation oculaire légère et temporaire. Des lésions cornéennes sont peu probables.

Corrosion / irritation de la peau

Un contact prolongé peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

Sensibilisation

Peau

Pour le ou les principaux composants: N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais chez les humains.

Respiratoire

Aucune information pertinente n'a été trouvée.

Toxicité à doses répétées

Les brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge) et des poumons.

Toxicité chronique et cancérogénicité

Pour le ou les principaux composants: Un ou des produits semblables n'ont pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

Toxicité pour le développement

Aucune donnée trouvée.

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée trouvée.

Toxicologie génétique

Aucune donnée trouvée.

Toxicologie des composants - Éther monobutylique de polyalkylèneglycol

Inhalation	CL50, 4 h, Aérosol, rat > 5 mg/l
-------------------	----------------------------------

Toxicologie des composants - Éther monobutylique de polyalkylèneglycol

Ingestion	DL50, rat 8.639 mg/kg
------------------	-----------------------

Toxicologie des composants - Éther monobutylique de polypropylèneglycol

Ingestion	DL50, rat 3.815 mg/kg
------------------	-----------------------

Section 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Données pour le composant: **Éther monobutylique de polyalkylèneglycol**

Matière non classée comme dangereuse pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/CI50/LL50/LE50 supérieure à 100 mg/L chez la plupart des espèces sensibles).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, Pimephales promelas (Vairon à grosse tête), Essai en statique, 96 h: 24.500 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CE50, Daphnia magna, Essai en statique, 48 h, immobilisation: 21.000 mg/l

Toxicité pour les micro-organismes

CI50, Test OCDE 209; Bactérie, Essai en statique, 16 h: 32.000 mg/l

Données pour le composant: **Éther monobutylique de polypropylèneglycol**

Nocif pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/CI50 entre 10 et 100 mg/L pour les espèces les plus sensibles).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, Pimephales promelas (Vairon à grosse tête), Essai en statique, 96 h: 86 mg/l

Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CE50, Daphnia magna, Essai en statique, 48 h, immobilisation: 250 mg/l

Toxicité pour les micro-organismes

CI50; Bactérie, Essai en statique, 16 h: 1.300 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Données pour le composant: **Éther monobutylique de polyalkylèneglycol**

En se basant sur les normes rigoureuses des tests de l'OCDE, on ne peut considérer ce produit comme étant facilement biodégradable; cependant, ces résultats n'indiquent pas nécessairement que le produit ne soit pas biodégradable dans des conditions environnementales.

Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
45 %	28 jr	Test OCDE 301B	Manqué
44 %	28 jr	Test OCDE 301F	Manqué

Données pour le composant: Éther monobutylique de polypropylèneglycol

Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.

Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode	Intervalle de temps de 10 jours
99 %	28 jr	Test OCDE 301B	Réussi

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Données pour le composant: Éther monobutylique de polyalkylèneglycol

Bioaccumulation: Étant donné le taux de solubilité relativement élevé dans l'eau, aucune bioconcentration ne devrait se produire.

Données pour le composant: Éther monobutylique de polypropylèneglycol

Bioaccumulation: Pas de données disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Données pour le composant: Éther monobutylique de polyalkylèneglycol

Mobilité dans le sol: Pas de données disponibles.

Données pour le composant: Éther monobutylique de polypropylèneglycol

Mobilité dans le sol: Pas de données disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Données pour le composant: Éther monobutylique de polyalkylèneglycol

Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

Données pour le composant: Éther monobutylique de polypropylèneglycol

Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

12.6 Autres effets néfastes

Données pour le composant: Éther monobutylique de polyalkylèneglycol

Cette substance n'est pas dans l'annexe 1 de la réglementation Européenne (CE) n° 2037/2000 relative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Données pour le composant: Éther monobutylique de polypropylèneglycol

Cette substance n'est pas dans l'annexe 1 de la réglementation Européenne (CE) n° 2037/2000 relative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Section 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément aux réglementations nationales et locales. Ne pas rejeter dans les égouts, sur le sol ou dans toute étendue d'eau.

Section 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID

14.1 Numéro ONU

Sans objet

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

Désignation exacte pour l'expédition: NON RÉGLEMENTÉ

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Sans objet

14.4 Groupe d'emballage

Sans objet

14.5 Dangers pour l'environnement

N'est pas considéré comme dangereux pour l'environnement basée sur les données disponibles

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Conditions spéciales: Donnée non disponible

Numéro d'identification du danger: Donnée non disponible

ADNR / ADN

14.1 Numéro ONU

Sans objet

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

Désignation exacte pour l'expédition: NON RÉGLEMENTÉ

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Sans objet

14.4 Groupe d'emballage

Sans objet

14.5 Dangers pour l'environnement

N'est pas considéré comme dangereux pour l'environnement basée sur les données disponibles

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

IMDG

14.1 Numéro ONU

Sans objet

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

Désignation exacte pour l'expédition: NOT REGULATED

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Sans objet

14.4 Groupe d'emballage

Sans objet

14.5 Dangers pour l'environnement

N'est pas considéré comme dangereux pour l'environnement basée sur les données disponibles

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Numéro SME: Sans objet

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil

IBC

Sans objet

ICAO/IATA

14.1 Numéro ONU

Sans objet

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

Désignation exacte pour l'expédition: NOT REGULATED

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Sans objet

14.4 Groupe d'emballage

Sans objet

14.5 Dangers pour l'environnement

Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

Section 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
US. Toxic Substances Control Act

Les composants et additifs principaux de ce produit figurent dans l'inventaire australien des substances chimiques (AICS) ou satisfont aux exigences de la Loi sur les produits chimiques industriels (Notification et Evaluation) de 1989.

Inventaire européen des produits chimiques commercialisés (EINECS)

Les composants de ce produit figurent dans l'inventaire EINECS ou en sont exemptés.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

Section 16. AUTRES DONNÉES

Mention de danger dans la section 3 «Composition/Informations sur les composants»

Révision

Numéro d'identification: 2759 / 1001 / Date de création 2012/12/12 / Version: 5.0

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

The Dow Chemical Company recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette Fiche de Données de Sécurité de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date de révision mentionnée ci-dessus.

Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération des sources d'information comme par exemple des Fiches de Données de Sécurité (FDS) propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsables et ne pouvons pas être tenu pour responsables des FDS obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une FDS provenant d'une source extérieure, ou si vous craignez que votre FDS ne soit pas à jour, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.